



## 1. IDENTIFICATION DU POSTE

### 1.1. Grade

Manipulateur en électroradiologie médicale

### 1.2. Zone de responsabilité

Le (la) MERM est sous la responsabilité du cadre de santé d'imagerie médicale. Il ou elle intervient en imagerie médicale et/ou médecine nucléaire du Centre Hospitalier intercommunale Nord Ardennes (CHInA).

### 1.3. Positionnement dans la structure

#### 1.3.1. Liaisons hiérarchiques

- Directeur de l'établissement
- Directrice des soins
- Cadre supérieur de pôle
- Cadre de santé

#### 1.3.2. Liaisons géographiques

- Service d'Imagerie médicale du Centre Hospitalier intercommunale Nord Ardennes (CHInA)
- Service Médecine nucléaire

#### 1.3.3. Liaisons fonctionnelles

- Médecin / radiologue pour le choix du protocole
- Secrétaire pour la gestion du circuit patient
- Brancardier et ambulancier pour le transport et l'installation des patients
- Unité de soins pour la prestation d'actes
- Service de maintenance pour le suivi curatif des appareils d'imagerie
- Cadre d'imagerie/cadre supérieur de pôle

#### 1.3.4. Liaisons externes

Les établissements du CHInA

### 1.4. Horaires

#### DE JOUR

7h00-21h00 en 7h30 par jour (équipe matin / jour/coupure / soir)

#### DE NUIT

21h00-7h00 en 10h par nuit par roulement

Le week-end et les jours fériés par roulement

## 2. MISSION GENERALE

Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale.

- Réaliser des actes relevant de l'imagerie médicale qui participent à la prévention, au dépistage, au diagnostic ou à la recherche sur prescription médicale et sous la responsabilité d'un médecin.
- Traiter les images réalisées et en assurer leur diffusion.

## 3. PARTICULARITES DU POSTE

### 3.1. Secteurs spécifiques

Le (la) MERM exerce ses fonctions en collaboration avec le médecin radiologue.

### 3.2. Activités principales

- Accueil et prise en charge des patients dans son domaine de compétences
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogiques de personnes (nouvel agent, stagiaire, étudiant...)
- Acquisition, traitement et archivage des données
- Assistance auprès du radiologue lors des activités interventionnelles
- Actualisation, mise en œuvre des procédures, protocoles et consignes
- Etablissement, actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes
- Préparation et injection de produits à visée thérapeutique et diagnostique
- Recensement, enregistrement des données et/ou des informations liées au patient
- Surveillance de l'état de santé des patients et de leurs accompagnants
- Codification des actes réalisés

## 4. COMPETENCES SPECIFIQUES ET COMPORTEMENTS REQUIS

### 4.1. Connaissances

- Connaissance du secteur d'activité et de son organisation (imagerie médicale, médecine nucléaire)
- Communication et relation d'aide : connaissances détaillées
- Ethique et déontologie médicales : connaissances détaillées
- Hygiène hospitalière : connaissances détaillées
- Logiciel dédié en électroradiologie médicale : connaissances générales
- Matériel et équipement d'imagerie : connaissances générales
- Connaissances médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine d'activité : connaissances détaillées
- Qualité : connaissances générales
- Radioprotection : connaissances détaillées

### 4.2. Savoir – faire

- Adapter et optimiser le fonctionnement des équipements, des installations, des systèmes dans son domaine de compétences
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage
- Définir et mettre en œuvre les soins adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétences

- Définir et pratiquer les actes médicaux les mieux adaptés, relatifs à son domaine de compétences
- Eduquer, conseiller le patient selon l'examen réalisé
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétences
- Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives et/ou préventives
- Travailler en équipe, en réseau
- Utiliser une procédure, un protocole, un code, un langage, une réglementation spécifique à son domaine.

#### 4.3. 4.3. Attitudes - Comportements

- Faire preuve de qualité relationnelle (écoute, dialogue et négociation).
- Faire preuve de rigueur et de respect
- Savoir collaborer avec les différents intervenants
- Etre disponible et solidaire face aux difficultés
- Savoir prendre des initiatives et des responsabilités
- Respecter les valeurs professionnelles.